

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01106

Numéro SIREN : 819 242 967

Nom ou dénomination : A.K.V

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2019 sous le numéro de dépôt 17630

Greffe du tribunal de commerce de Marseille



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/17630

Déposant :

Nom/dénomination : A.K.V

Forme juridique :

N° SIREN : 819 242 967

N° gestion : 2016 B 01106

*Certifié Sincère
en conforme*

AKV SAS
27 BOULEVARD CHARLES MORETTI
13014 MARSEILLE

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018*

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à MARSEILLE
Le 16/05/2019

Samir BACHA
Expert-Comptable

BNS CONSEIL
13 CHEMIN DU PASSET

13016 MARSEILLE
04 91 82 12 93



AKV SAS

27 BOULEVARD CHARLES MORETTI

13014 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6 et 7
- Détail des comptes bilan actif passif	8 et 9
- Détail Compte de résultat	10 à 12
ANNEXES FISCALES	
- Annexe à la liasse fiscale	13 et 14
- Annexes fiscales	15 à 20
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	21 et 22
- Liasse 2067	23
- Liasses 2050 à 2059-F	24 à 43
DOSSIER DE GESTION	
- Soldes intermédiaires de gestion	44
- Présentation graphique des SIG	45
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	46 à 48

BNS CONSEIL
13 CHEMIN DU PASSET

13016 MARSEILLE
04 91 82 12 93



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

AKV SAS
27 BOULEVARD CHARLES MORETTI
13014 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	339 178 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 065 919 Euros
- Résultat net comptable,	38 019 Euros

Fait à MARSEILLE
Le 14/02/2019

Samir BACHA
Expert-Comptable



A stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Samir Bacha.

AKV SAS

27 BOULEVARD CHARLES MORETTI

13014 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

BNS CONSEIL
13 CHEMIN DU PASSET

13016 MARSEILLE
04 91 82 12 93

Dossier N° SB0217 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	17 000		17 000	17 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	5 400	2 250	3 150	4 950	1 800	36.36
	Autres immobilisations corporelles	58 196	17 809	40 387	34 919	5 468	15.66
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	8 581		8 581	5 081	3 500	68.88
	Total II	89 177	20 059	69 118	61 950	7 168	11.57
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	150 725		150 725	90 868	59 857	65.87
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	64 229		64 229	17 380	46 849	269.56
	Autres créances	20 500		20 500	5 590	14 910	266.71
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	34 606		34 606	90 410	55 805	61.72
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	270 060		270 060	204 249	65 811	32.22
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	359 236	20 059	339 178	266 198	72 979	27.42

(1) Dont droit au bail 2 000
(2) Dont à moins d'un an 8 581
(3) Dont à plus d'un an



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 44 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	44 000	44 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 400	4 335	65	1.50
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	68 122	39 017	29 105	74.60
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	38 019	90 770	52 751	58.12
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	154 541	178 122	23 581	13.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	4 821	8 679	3 858	44.46
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	137 776	58 069	79 707	137.26
	Dettes fiscales et sociales	40 166	21 329	18 837	88.32
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 874		1 874	
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	184 637	88 076	96 560	109.63
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	339 178	266 198	72 979	27.42

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

184 637 88 076



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 065 919		2 065 919	1 542 337		523 582	33.95
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	2 065 919		2 065 919	1 542 337		523 582	33.95
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 165	7 779		614	7.90
Autres produits			163	6		157	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 073 247	1 550 122		523 125	33.75
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 729 652	1 296 780		432 872	33.38
Variation de stock (marchandises)			59 857	30 898		28 958	93.72
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 924			1 924	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			226 613	115 198		111 415	96.72
Impôts, taxes et versements assimilés			3 836	2 693		1 143	42.44
Salaires et traitements			76 927	37 826		39 101	103.37
Charges sociales			9 046	2 893		6 153	212.69
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 506	5 670		6 836	120.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			23 935	19 508		4 427	22.69
Total des Charges d'exploitation (II)			2 024 583	1 449 670		574 913	39.66
I - Résultat d'exploitation (I-II)			48 664	100 452		51 788	51.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		884		0	884	NS
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		884		0	884	NS
2. Résultat financier (V-VI)		884		0	884	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		47 780		100 452	52 672	52.44
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		135		60	75	125.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		135		60	75	125.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		135		60	75	125.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		9 626		9 622	4	0.04
Total des produits (I+III+V+VII)		2 073 247		1 550 122	523 125	33.75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 035 228		1 459 352	575 876	39.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		38 019		90 770	52 751	58.12

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BNS CONSEIL

Dossier N° SB0217 en Euros.



[Signature]

AKV SAS
27 BOULEVARD CHARLES MORETTI
13014 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

BNS CONSEIL
13 CHEMIN DU PASSET

13016 MARSEILLE
04 91 82 12 93

Dossier N° SB0217 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

BNS CONSEIL



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	6
Charges à payer	7
Charges et produits constatés d'avance	7
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	7

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	5 880
Autres dettes	1 874
Total	7 754

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus



AKV

Société Par Actions Simplifiée au capital de 44 000 euros

Siège social : 27 boulevard Charles Moretti

13014 MARSEILLE (Bouches du Rhône)

819 242 967 RCS MARSEILLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

TROISIEME RESOLUTION

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 38 019 € de la manière suivante :

- Un résultat de 38 019 €
- Des réserves disponibles d'un montant de 68 122 €
- Soit un bénéfice distribuable de 106 141 €
- Une somme de 44 00 €
à titre de dividende, soit par actions, un montant de 10,00 €
- et le solde, soit 62 141 €
au compte « Autres réserves »

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 10,00 €

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour sous déductions des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Dividendes antérieurement distribués.

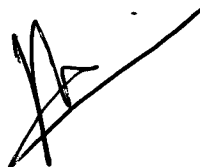
L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, les dividendes distribués sur les trois derniers exercices, tous éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code, sont les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 61 600 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

La présidence



Page 1 sur 1



AKV

Société Par Actions Simplifiée au capital de 44 000 euros
Siège social : 27 boulevard Charles Moretti
13014 MARSEILLE (Bouches du Rhône)
819 242 967 RCS MARSEILLE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin, à onze heures,
les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation
de la présidence.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|---------------|
| - VALES François Sydney, Cédric, propriétaire de..... | 1 468 actions |
| - KEHAL Mohamed, Khalile, propriétaire de | 1 466 actions |
| - AMEZIANI Yannick, propriétaire de | 1 026 actions |
| - TINOUILINE Mounir, propriétaire de | 440 actions |

soit un total de..... 4 400 actions
sur les quatre mille quatre cent (4 400) actions composant le capital social.

VALES François Sydney, Cédric préside la séance en sa qualité de président associé.

Le quorum étant atteint, le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise des deux tiers des actions détenues par les associés présents ou représentés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la présidence sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- la feuille de présence
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la présidence, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidence sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Quitus à la présidence
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Examen du rapport spécial de la présidence sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,

F V

Page 1 sur 3



[Signature]

- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses,

Le Président donne ensuite lecture des rapports.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 38 019 € de la manière suivante :

- Un résultat de 38 019 €
- Des réserves disponibles d'un montant de 68 122 €
- Soit un bénéfice distribuable de 106 141 €
- Une somme de 44 00 €
à titre de dividende, soit par actions, un montant de 10,00 €
- et le solde, soit 62 141 €
au compte « Autres réserves »

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 10,00 €

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour sous déductions des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Dividendes antérieurement distribués.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, les dividendes distribués sur les trois derniers exercices, tous éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du même code, sont les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 61 600 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

KV



[Signature]

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence.

- VALES François, Sydney, Cédric

